Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 056-215601378-20251219-2025_06_14-DE

monterblanc.fr

République Française
Département MORBIHAN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 décembre 2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	18	22

Vote
A la majorité Pour : 20 Contre : 2 Abstention : 1
Date de convocation
11 Décembre 2025
Date d'affichage
11 Décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-sept décembre à 19 heures 30 minutes, le conseil municipal de la commune de Monterblanc s'est réuni salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur MOQUET Alban, Maire, en session ordinaire.

Présents : M. MOQUET Alban, Maire, M. SALOMON Gérard, Mme EMERAUD-JEGOUSSE Gaëlle, M. LE GARGASSON Gwénaël, Mme TRIONNAIRE Josiane, M. CHEVILLON Jérôme, Mme PROST Véronique, Mme CHEFDOR Sophie, M. LARCIN Ronan, M. TRENTESAUX Laurent, Mme PAITEL Marie, M. KERMORVANT Fabien, M. LE BARH Ludovic, M. GUILLERON Gérard, Mme FAVENNEC Gaëlle, M. ROBERTON Jean-Luc, Mme GOUPIL Françoise, M. LE TRIONNAIRE Anthony

Excusés ayant donné procuration : Mme ALLAIN Aurore à Mme TRIONNAIRE Josiane, Mme MOQUET Louise à M. MOQUET Alban, Mme LE VAGUERESSE Sophie à M. LE GARGASSON Gwénaël, Mme GUILBERT Marina à M. KERMORVANT Fabien, Mme GUEGANO Laurie à Mme EMERAUD-JEGOUSSE Gaëlle

A été nommée secrétaire : Mme PAITEL Marie

2025-06-14 – Convention avec l'association des Amis de la chapelle et du site de Mangolérian - Travaux de conservation et de restauration du patrimoine

M. le Maire rappelle que la commune a organisé une consultation en vue de la réalisation de travaux de conservation et de restauration de mobilier présent dans la chapelle de Mangolérian. Il indique que l'association des Amis de la chapelle et du site de Mangolérian souhaite participer au financement de ces travaux.

Le plan de financement se décline comme suit :

Dépenses à la charge de la commune

Reprise de l'emmarchement, intervention sur le retable :	4 957,00
Restauration du plancher et de l'estrade du chœur :	10 191,00
Total dépenses HT :	15 148,00
Total dépenses TTC :	18 177,60

Subventions publiques obtenues

Région Bretagne :	1 470,80
Département du Morbihan :	4 412,00
Direction régionale des affaires culturelles :	5 883,00
Total d'aides publiques :	11 765,80

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 056-215601378-20251219-2025_06_14-DE

Représentant un cumul d'aides publiques de 78 % du montant HT

Participation de l'association des Amis de la Chapelle et du Site de Mangolérian :	1 691,10
Commune de Monterblanc :	1 691,10

M. le Maire propose au conseil municipal de signer une convention avec l'association des Amis de la chapelle et du site de Mangolérian, formalisant les modalités de ce partenariat.

Décision

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu le projet de convention ;
Vu l'avis favorable de la commission finances, ressources humaines, questions juridiques, réunie le 10 décembre 2025 ;

Après en avoir délibéré, par 20 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention,

Article 1er : approuve le plan de financement ci-dessus précisé et le texte de la convention ;

Article 2 : autorise M. le Maire ou son représentant à signer la convention avec l'association des Amis de la chapelle et du site de Mangolérian, relative au financement des travaux de conservation et de restauration de patrimoine installé dans la chapelle.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations
En mairie, le 19/12/2025

Le Maire,
Alban MOQUET

La Secrétaire,
Marie PAITEL

